

ENVIRONNEMENT

Vrac & compagnie : le zéro déchet s'installe à Uccle

L'établissement ouvrira en janvier à Saint Job

Les établissements zéro déchet fleurissent à Bruxelles ces derniers temps. Et la commune d'Uccle ne fait pas exception grâce à vrac&compagnie qui ouvrira bientôt ses portes.

Hélène et Caroline sont deux jeunes mamans françaises qui pratiquent le zéro déchet depuis longtemps. « On pratique le zéro déchet depuis des années. Quand on est arrivées à Bruxelles, il y a un an, on devait faire beaucoup de déplacements pour pouvoir maintenir cette routine », expliquent-elles. Ces déplacements les ont poussées à se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat et d'ouvrir leur propre établissement zéro déchet. « Au nord d'Uccle il y a quelques établissements, mais pas dans la zone de Fort Jaco et de la place Saint Job », regrettent-elles.

C'est en avril dernier, qu'elles ont commencé à travailler pour ouvrir vrac&compagnie, un établissement zéro déchet dédié à la

vente de produits alimentaires et de droguerie. Elles ont dès le début décidé que leur établissement se trouverait à Uccle. « On a choisi la place Saint Job parce qu'elle est très conviviale. Ce quartier a une ambiance de petit

La majorité des produits viennent de fournisseurs belges. Ils seront présentés dans des silos en verre et en inox, qui sont également produits en Belgique

village qu'on aime beaucoup », annoncent Hélène et Caroline.

NI DÉCHETS NI KM

Les produits que vous trouverez chez vrac&compagnie, seront en vrac et proviennent, pour la plu-

part, de fournisseurs locaux ou nationaux. « La majorité de nos produits viennent de fournisseurs qui ne sont pas loin d'ici et tous sont d'origine belge », garantissent Hélène et Caroline. Des produits alimentaires aux contenants, en passant par les produits de droguerie, tout sera de proximité. « Nos produits seront dans des silos en verre et inox, qui sont produits en Belgique », poursuivent-elles. C'est pour financer ces silos, qu'Hélène et Caroline ont lancé il y a moins d'un mois une campagne de financement participatif sur le site bruxellois Growfunding. « On espère pouvoir atteindre l'objectif et si on arrivait à le dépasser, on a quelques idées pour investir cet argent pour des améliorations du magasin », espèrent-elles.

TAMPON DU ZÉRO DÉCHET

Différentes contreparties sont offertes aux personnes qui soutiennent leur projet, qui a atteint ces derniers jours le 70% du budget désiré. Mis à part le fait que



Hélène et Caroline ouvre un établissement zéro déchet à Uccle. © D.R.

les produits de l'établissement d'Hélène et Caroline seront en vrac, une carte de fidélisation sera mise en place pour motiver les clients à utiliser leurs propres contenants. « Lors de leur premier achat, on tamponnera la carte de fidélisation de nos clients même s'ils n'ont pas leurs propres contenants. Mais par la suite, ils n'auront de tampon que s'ils suivent cette démarche zéro déchet », ex-

pliquent les deux gérantes. En contrepartie, lorsque les clients auront dix tampons, ils obtiendront un 10% de remise sur leur onzième achat.

Cependant, si vous oubliez vos contenants ou que vous n'en avez pas encore, pas de panique, Caroline et Hélène ont tout prévu. « Chez vrac&compagnie il y aura aussi des bocaux et des sacs en tissu pour ces clients qui ne sont pas encore équipés », as-

surent-elles. Ces contenants proviennent, comme tout le reste, de producteurs de proximité. Hélène et Caroline peaufinent maintenant leur projet et espèrent terminer leur crowdfunding en beauté pour pouvoir ouvrir leur établissement en janvier. Ceci devrait faciliter la tâche aux ucclois qui ont pris comme résolution du nouvel an de réduire leurs déchets. ●

CARLA CEPRIÀ

200048867502



Comment [ré]inventer mon métier dans un monde digital ?

L'IMPACT DU DIGITAL SUR L'EMPLOI DU FUTUR

SUDPRESSE



14
NOVEMBRE

RENCONTRES
DÉBATS

Keynote speaker
LUC DE BRABANDERE



- Tables rondes
- Workshops
- Emission en direct sur la Première

VAL SAINT-LAMBERT | SERAING

INSCRIVEZ-VOUS SUR : WWW.IMPACTDIGITAL.BE

UNE ORGANISATION DE



AVEC LE SOUTIEN DE



*Réservez aux managers, cadres et dirigeants d'entreprise

SCHAERBEEK

Incendie dans les ateliers de la gare

Les pompiers de Bruxelles sont intervenus, dimanche vers 02h, à la gare de Schaerbeek, pour un incendie qui s'est déclaré dans un atelier de nettoyage des trains. Les pompiers sont ensuite intervenus une nouvelle fois sur place vers 04h suite à une reprise de l'incendie. Le feu est désormais totalement éteint et n'a fait aucun blessé. La circulation des trains

a été interrompue sur ce terrain de la SNCB, qui s'étend de la gare de Schaerbeek jusqu'à Haren, mais sans conséquence sur le trafic ferroviaire. « Nous avons dû intervenir avec deux camions-citernes et 150 mètres de tuyau pour atteindre l'incendie sur ce terrain qui démarre de la gare dite de formation, à Schaerbeek, où les convois de trains sont formés,

jusqu'à avenue de Vilvorde à Haren », a expliqué dimanche matin Walter Derieuw, porte-parole des pompiers de Bruxelles. « L'incendie n'a fait aucun blessé. La circulation des trains a été interrompue sur ce tronçon, mais sans conséquence sur le trafic ferroviaire au-delà », a-t-il précisé. « La cause est inconnue, mais probablement accidentelle ». ●

BRUXELLES

Extinction Rebellion veut une action contre la Ville

Extinction Rebellion veut engager une action civile contre la Ville de Bruxelles, a fait savoir la section belge de ce mouvement citoyen international sur sa page Facebook. Les militants écologistes qui estiment avoir subi un dommage physique ou moral lors de l'intervention policière du 12 octobre dernier sont invités à se joindre à la cause.

ACTIONS CIVILES

« Des actions pénales nous feront plus de tort que de bien et n'ont qu'une très faible probabilité de succès. C'est pourquoi nous voulons engager des actions civiles contre la Ville de Bruxelles, autorité judiciaire responsable de la police », a expliqué Extinction Rebellion Belgium sur sa page Facebook et par courriel à ses membres. Les personnes concernées ont jusqu'au 29 octobre pour se signaler si elles souhaitent rejoindre cette action collective. « Si vous avez une assurance familiale ou juridique, vous se-

rez très probablement couverts pour ce genre de cas et cela ne vous coûtera rien », a précisé le mouvement écologiste.

PLAINTÉ PÉNALE

L'organisation va aussi déposer une plainte pénale pour obtenir la confirmation officielle que la zone de police de Bruxelles-Capitale-Ixelles a ouvert une enquête interne sur le déroulement de son intervention et que celle-ci « ne sera pas enterrée, une fois la pression médiatique retombée ». En revanche, aucune plainte ne sera adressée par Extinction Rebellion auprès du Comité P. « Nous estimons que notre énergie devrait être concentrée sur les étapes précédentes, de sorte que les conséquences concrètes en découlent pour les responsables », justifie l'organisation. Par ailleurs, Extinction Rebellion indique que, si certains reçoivent une amende administrative communale ces pro-



Place des Palais. © Photonews

chains jours, elle les soutiendra dans les démarches à accomplir individuellement pour la contester. Le 12 octobre dernier, des centaines d'activistes se sont rassemblées sur la place Royale pour dénoncer l'urgence climatique. De nombreuses voix se sont indignées de la manière dont les forces de l'ordre ont évacué les participants à cette action de désobéissance civile. Quatre procédures d'enquête disciplinaire ont été ouvertes à l'égard de policiers, selon le bourgmestre de la Ville, Philippe Close. ●